REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 435/11/2026

A LA SOCIETE ACA CONSTRUCT.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la production, fourniture et installation des enseignes lumineuses pour le compte des agences de la CNSSAP, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe dollars américains quarante-neuf mille six cent dix (USD 49 610) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois cent quarante-sept, vingt-sept centimes (USD 347,27), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 04/11/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000435

Hôtel des Monnaies